

La critique de la religion de Hobbes par Leo Strauss

Séminaire « Critique de la religion » - séance du 28 septembre 2026 – Présentation

de Farida Djemaï : (Doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, HIPHIMO)

I/ La modernité de la critique de la religion de Hobbes : la nécessité de la résolution de la violence et de la guerre

A/ Risque de dissolutions de la République ; multiplication des croyances religieuses et rivalités de pouvoir entre l'Église et l'État

Texte 1

« Une autre doctrine inconciliable avec la société civile, c'est à chaque fois *qu'un homme agit contre sa conscience, c'est une faute*. Cette doctrine repose sur la présomption par laquelle on se fait soi-même juge du bien et du mal. En effet, la conscience d'un homme, et son jugement, c'est tout un. Et la conscience, comme le jugement peut être erronée. En conséquence, encore que celui qui n'est pas assujéti à la loi civile commette une faute chaque fois qu'il agit contre sa conscience (puisqu'il n'a pas d'autre règle à suivre que sa propre raison), il n'en va pas de même de celui qui vit dans une République, car la loi est alors la conscience publique, par laquelle il a antérieurement accepté d'être guidé. S'il n'en est pas ainsi, étant donné la diversité des consciences privées, qui ne sont rien d'autre que des opinions privées, la République sera nécessairement divisée, et nul ne s'aventurera à obéir au pouvoir souverain au-delà de ce qui aura trouvé grâce à ses propres yeux. »

Thomas Hobbes, *Léviathan*, chapitre XXIX - Des choses qui affaiblissent la République. Traduit de l'anglais, annoté et comparé avec le texte latin par François Tricaud, Sirey, 1971.

Texte 2

« Le prétexte le plus fréquent des désordres et de la guerre civile dans les républiques chrétiennes tient depuis longtemps, à une difficulté qui n'a pas été, à ce jour, résolue de façon satisfaisante : celle qu'il y a obéir à la fois à Dieu et à l'homme, quand leurs commandements sont contraires l'un à l'autre. Il est bien clair que lorsqu'un homme reçoit deux commandements contraires, et sait que l'un d'eux vient de Dieu, il doit obéir à celui-ci, et non, à l'autre, même si ce dernier émane de son souverain légitime (qu'il s'agisse d'un monarque ou d'une assemblée) ou de son père. La difficulté réside donc en ceci : les hommes qui reçoivent un commandement prononcé au nom de Dieu ne savent pas, dans plus d'un cas, si le

commandement vient de Dieu ou si simplement celui qui le profère abuse du nom de Dieu en vue de fins personnelles et qui lui sont propres. En effet, de même qu'il y avait dans l'Église des Juifs beaucoup de faux prophètes qui cherchaient à gagner la considération du peuple au moyen de rêves et de visions inventés, de même y a-t-il eu, en tout temps, dans l'Église du Christ, de faux docteurs qui cherchent, au moyen de doctrines fantastiques et fausses, à gagner la considération du peuple (conformément à la nature de l'ambition) et à le gouverner au moyen de cette même considération en vue de leur avantage personnel. »

Thomas Hobbes, *Léviathan*, chapitre 43 – De ce qui est nécessaire pour être reçu dans le royaume des cieux, traduit de l'anglais, annoté et comparé avec le texte latin par François Tricaud, Sirey, 1971.

B/ Critique de la tradition, les Anciens et la vertu : modernité de la critique de Hobbes et nouvelle philosophie morale, la crainte de la mort violente et recherche du bien-être terrestre

Texte 3

« (...) Hobbes ne peut finalement s'en tenir à l'assertion selon laquelle la mort est le premier et le pire des maux, le mal suprême. Car il sait qu'une vie misérable et pleine de tourments peut s'avérer pire que la mort. Aussi n'est-ce pas la mort en elle-même qui est le pire des maux, le mal suprême, mais la mort douloureuse, ou ce qui à première vue semble signifier la même chose, la mort violente. Mais si Hobbes avait réellement envisagé la mort douloureuse comme le mal suprême et le pire des maux, il aurait attribué à la médecine une importance encore plus grande que ne le firent Descartes ou Spinoza. C'est si peu le cas qu'en fait il oublie la médecine : « Ainsi tous les maux qui peuvent être évités par l'industrie humaine proviennent de la guerre et d'abord de la guerre civile ; c'est elle en effet qui est la cause de la mort, de la solitude et de l'indigence totale. C'est la mort violente à laquelle s'expose l'homme menacé par d'autres hommes, non la mort douloureuse, qui seule d'après Hobbes mérite d'être mentionnée. »

Leo Strauss, *The Political Philosophy of Hobbes : its basis and its genesis*, traduit de l'anglais et de l'allemand par André Energrén et Marc B. de Launay, *La philosophie politique de Hobbes*, Le fondement moral, page 37, pour la citation : « *De Corpore*, I, 7. Il faut en outre remarquer que dans presque tous les passages où Hobbes traite de l'utilité de la science de la nature, il ne mentionne même pas la médecine. » Éditions Belin, 1991.

II. La critique de la religion et le naturel religieux de l'homme

A/ La crainte des puissances invisibles et le naturel religieux

Texte 4

« Hobbes ne voyait qu'une seule objection fondamentale à sa position. Mais celle-là, il en avait une conscience très vive et il fit tout ce qu'il put pour la réduire. Dans bien des cas, la peur de la mort violente s'avérait inférieure à celle des flammes de l'enfer ou à la crainte de Dieu. La difficulté est mise en évidence dans deux passages très différents du *Léviathan*. Dans le premier, Hobbes dit que la crainte du pouvoir des hommes (la peur de la mort violente) est « ordinairement » plus grande que celle du pouvoir d'« esprits invisibles », autrement dit de la religion. Dans le second, il dit que « la peur de l'obscurité et des fantômes est plus grande que les autres ». Hobbes a vu un moyen de résoudre cette contradiction : la peur de puissances invisibles est plus forte que celle de la mort violente tant que les gens croient à des puissances invisibles, c'est-à-dire tant qu'ils sont sous le coup d'illusions sur le vrai caractère de la réalité ; la peur de la mort violente prend tout son effet dès que les gens sont affranchis. Cela implique que tout le système de Hobbes exige pour fonctionner la réduction ou mieux l'élimination de la crainte des puissances invisibles. »

Leo Strauss, *Natural right and History*, Chicago, The University of Chicago Press, 1953, *Droit naturel et histoire*, traduit de l'anglais par Monique Nathan et Éric de Dampierre, 1954, Plon ; Flammarion, p. 178, 1986.

Texte 5

« Un changement d'orientation assez radical ne peut s'opérer qu'en désensorcelant le monde, que par la diffusion de la connaissance scientifique ou par l'affranchissement des masses. La doctrine de Hobbes est la première à réclamer clairement et nécessairement une société complètement « affranchie », c'est-à-dire areligieuse ou athée, pour résoudre le problème politique ou social. Cette conséquence très importante fut explicitée peu de temps après sa mort par Pierre Bayle qui essaya de prouver qu'une société athée est possible. Ce n'est donc que par les espérances qu'il mettait dans l'affranchissement des masses que Hobbes put donner de la cohérence à sa doctrine pour autant qu'on y en trouve. Les vertus qu'il en attendait sont en vérité extraordinaires. Le pouvoir de l'ambition et de l'avarice repose sur les opinions fausses que le vulgaire se fait du bien et du mal ; aussi, une fois connus les principes de justice avec une certitude mathématique, l'ambition et l'avarice perdront donc de leur pouvoir et l'espèce humaine jouira d'une paix durable. »

Leo Strauss, *Natural right and History*, Chicago, The University of Chicago Press, 1953, *Droit naturel et histoire*, traduit de l'anglais par Monique Nathan et Éric de Dampierre, 1954, Plon ; Flammarion, p. 178, 1986.

B/ La critique de la tradition comme critique de l'Écriture et retour aux fondations

Texte 6

« La critique de la tradition se présente comme l'entreprise de démolir toute la tradition qui s'élève sur la fondation de l'Écriture – aussi bien le dogme que la hiérarchie de l'Église, de chaque Église – dans le but de maintenir et de rétablir sa fondation jusqu'à sa base, l'Écriture. Cette critique n'est donc, consciemment que destructrice. Mais au-delà de l'opinion expresse de Hobbes, elle n'est destructrice qu'en n'étant dirigée par aucune compréhension positive et originelle de l'Écriture. Par cette constatation, nous ne voulons pas exclure que, sur tel ou tel point de son exégèse de l'Écriture, Hobbes ait finalement raison, aux yeux du critique impartial, contre la tradition. Mais même dans ces cas, il resterait toujours à se demander si le fait que la tradition aille manifestement au-delà des doctrines expresses de l'Écriture, qu'elle s'écarte elle-même de l'Écriture, voire qu'elle soit en contradiction avec l'Écriture, ne rend pas plus justice à cette « harmony and scope of the whole Bible » invoquée par Hobbes que lorsque l'on insiste sur le sens littéral de l'Écriture, ce qui a pour condition de négliger tous les textes et ce qui a donc l'arbitraire pour principe. En vérité, la critique par Hobbes de la tradition à partir de l'Écriture n'est pas conduite par la volonté sérieuse de trouver dans la Bible l'arbre de la vie, l'ordre divin de la vie humaine, mais par l'intention calculée d'assurer après coup une conception de l'ordre humain de la vie humaine qui s'affirme, en recourant à l'Écriture contre les protestations qui viennent de l'Église et de la théologie, comme étant indépendante de l'Écriture. »

Leo Strauss, *Die Religionskritik des Hobbes, Ein Beitrag zum Verständnis der Aufklärung (1933-1934)*, traduit de l'allemand par Corine Pelluchon, *La critique de la religion chez Hobbes, Une contribution à la compréhension des Lumières (1933-1934)*, PUF, p. 67, 2005 ; in Leo Strauss, *Gesammelte Schriften Band 3 : Hobbes' politische Wissenschaft und zugehörige Schriften – Briefe*, Herausgegeben von Heinrich und Wiebke Meier, Verlag J. B. Stuttgart, Weimar, 2001, p. 262-369.

III/ La critique de la religion comme critique de la révélation

A/ La critique des substances incorporelles

Texte 7

« 1/ Parce qu'il n'y a pas d'esprits, pas de substances incorporelles, il n'y a pas non plus en particulier d'âme humaine indépendante du corps, pas d'âme immortelle selon sa nature qui serait capable de bonheur éternel et de tourment éternel ; avec le dualisme de l'esprit et du corps, le dualisme du ciel (et de l'enfer) et de la tombe. 2/ Mais, de même que la négation du dualisme à l'intérieur des substances créées n'entraîne pas la négation du dualisme de Dieu et de la création et donc – fondamentalement – que des miracles sont possibles, et comme il n'y a certes pas d'esprits, mais des œuvres de Dieu particulières et miraculeuses, de même il n'y a certes pas un royaume de Dieu en tant que royaume des esprits, mais bien un royaume de Dieu en tant que souveraineté, fondée miraculeusement par Dieu, sur un groupe particulier d'hommes. Et, de même que du fait qu'il n'y ait pas d'esprits, il n'est pas exclu qu'il y ait des anges corporels, de même du fait qu'il n'y a pas d'immortalité de l'âme, il n'est pas exclu qu'il

y ait une résurrection des corps, une seconde vie terrestre dans des corps spirituels miraculeux. Mais, que ces possibilités – anges, vie éternelle, souveraineté particulière de Dieu, miracles – soient devenues réelles, nous ne pouvons pas le savoir par la raison, mais seulement par l'Écriture. De même s'il y a une félicité éternelle, il n'y a pas de tourment éternel pas d'enfer. » Leo Strauss, *La critique de la religion chez Hobbes*, Une contribution à la compréhension des Lumières (1933-1934), traduit de l'allemand par Corine Pelluchon, PUF, p. 46, 2005.

B/ L'aveuglement des croyances religieuses en des esprits et les ténèbres spirituelles

Texte 8

« Alors que le dualisme des autorités n'est apparu qu'à partir (*erst aus*) de la mauvaise compréhension de l'Écriture, le dualisme des substances est d'origine païenne, en particulier d'origine grecque. Le dualisme des substances, c'est l'opinion qu'il y a encore des substances incorporelles à côté des substances corporelles. Cette opinion naît de la façon suivante : les hommes, quand ils ne sont pas informés de la nature de la vision et de l'imagination, considèrent leurs phantasmes comme des objets réels qui existent en dehors de la représentation humaine. Et, comme on ne trouve rien qui se laisse saisir là où ces objets qui sont soi-disant existants semblent être, beaucoup d'hommes sont enclins à considérer ces produits de l'imagination comme des substances incorporelles, comme des esprits. Les visions des défunts se prêtent très bien à cette interprétation des rêves : l'homme qui voit en rêve un mort est enclin à croire que le mort est un habitant de l'air ou du ciel ou de l'enfer, et il ne remarque pas que celui-ci ne vit et ne bouge que dans la représentation onirique. La croyance en des substances incorporelles se laisse par conséquent caractériser *a posteriori* comme une croyance en des fantômes. Et, en ce qui concerne son origine, on doit dire qu'elle repose sur la croyance, exempt d'esprit critique en l'imagination. Les païens, spécialement les Grecs, tiennent les produits de l'imagination pour des êtres autonomes. Cette opinion introduite dans l'Église est à la base de l'exorcisme, de l'iconolâtrie et de l'adoration des saints. Cette opinion a été totalement confirmée par la philosophie grecque et, en vérité, surtout par la philosophie aristotélicienne qui est devenue le fondement de la philosophie ecclésiastique. »

Leo Strauss, *La critique de la religion chez Hobbes*, Une contribution à la compréhension des Lumières (1933-1934), traduit de l'allemand par Corine Pelluchon, PUF, p. 60, 2005.